

CHP NEWS

LE MAGAZINE DU PERSONNEL
DU CENTRE HOSPITALIER DES PYRÉNÉES

#1

Juin 2011



L'hôpital de jour ados : un lieu pour jeunes en souffrance

p. 2



4 Coup de projecteur sur

*Le comité de rédaction,
Roman Cencic,
Catherine Langlade, ...*

Le saviez-vous ?

*Le service
restauration,
l'organisation des
pôles*

5

6

Echos sur l'actualité

*Actualités d'ici et
d'ailleurs*

Directeur de la publication : Roman Cencic - **Rédactrice en chef** : Anne Le Stunff - **Cellule communication** : Cécile SFALI - **Comité de rédaction** : Nicole Aubret, Evelyne Belard, Laure Canguilhem, Philippe Cordonnier, Christelle Duros, Marjorie TURE, Michèle Grenier, Stéphanie Launay, Josy Pey-Bayle, Carole Mercier, Christian Sergent,

Contact : poste 9011 / cecile.sfali@chpyr.fr



« Cette unité était un maillon manquant entre une prise en charge ambulatoire telle qu'elle est pratiquée au Centre médico-psychologique (C.M.P.) Ados et l'hospitalisation complète », a précisé le Dr Yves Le Locher, responsable du service adolescents, aux journalistes venus assister à l'inauguration de cette nouvelle unité qui s'est déroulée le 29 novembre dernier sur le site.

L'hôpital de jour ados : un lieu pour ados en souffrance

Repères

- ▶ **1998** : Création du pôle adolescents du centre hospitalier des Pyrénées avec une unité d'hospitalisation dévolue au public adolescent.
- ▶ **2001** : création d'un C.M.P. (centre médico-psychologique) pour adolescents, «C.M.P. Ados», au centre ville de Pau (rue Justin Blanc), un lieu de consultation spécifique en dehors de l'hôpital et aisément accessible par les adolescents.
- ▶ **2003** : reprise du Mont-Vert, et élargissement de l'offre de soin, et de l'accueil en long séjour dans un cadre de type soins/études avec une vocation régionale.
- ▶ **2005** : prémisses du projet d'hôpital de jour avec la réalisation d'un premier avant-projet.
- ▶ **2008** : Reprise du projet en juin pour être complété des réflexions de soignants de l'unité d'hospitalisation complète «Les Capucines» ainsi que des collègues pédopsychiatres, lors du collège de pédopsychiatrie en juillet 2010.

OPÉRATION DE RÉNOVATION ET DE MISE EN SERVICE POUR ACCUEILLIR LES ADOLESCENTS

Le projet d'implantation de l'hôpital de jour adolescents reposait sur la mise à disposition du bâtiment Nive sur le site du centre hospitalier.

Cette opération de rénovation a porté sur l'aménagement d'un secrétariat et de plusieurs bureaux, d'une salle de psychomotricité équipée, d'une salle d'activité, d'une salle à manger, d'une cuisine, d'une salle d'accueil et/ou d'attente, et d'une salle de pharmacie.

Ce bâtiment a également du bénéficier de l'équipement nécessaire aux activités de l'hôpital de jour en terme d'attribution de mobilier, de matériel et d'équipement informatique.

Coût total de l'opération : 37 460 euros



UN LIEU D'ACCUEIL POUR ADO EN SOUFFRANCE

L'hôpital de jour adolescents a pour vocation d'accueillir des adolescents de 13 à 18 ans, porteurs de difficultés psychologiques qui relèvent d'une prise en charge intermédiaire entre une prise en charge de type C.M.P. (centre médico-psychologique) et une prise en charge de type hospitalisation complète.

■ Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est de 10 adolescents maximum en même temps.

Etant donné que les patients ne sont pas tous présents sur l'ensemble des dix demi-journées de la semaine, la file active oscillera entre 25 et 40 patients maximum.

■ Organisation des soins

La prise en charge thérapeutique s'organise autour de la prescription médicale :

- sur la base de prises en charge individuelles : psychiatrique, psychologique, psychomotricienne, infirmière, assistante sociale,
- ou de groupe, notamment à travers différents ateliers.

L'équipe soignante propose ainsi de nombreuses activités qui font partie du projet de soin individualisé de chaque jeune : atelier peinture, terre, collage, perles, cuisine, photos, informatique, écriture, lecture, jeux de société, jardinage, espaces jeux sportifs (ping pong, baby foot, jeux de fléchettes), activités sportives avec recours aux installations sportives du centre hospitalier des Pyrénées (notamment fronton, piscine, etc.).

De même des activités de groupe de type « dynamique de groupe » et « groupe d'expression » sont également proposées.

■ Fonctionnement

Une réunion soignants/soignés est organisée une fois par semaine. Elle permet d'aborder les questions de la dynamique de groupe et les différents aspects de la vie quotidienne en hospitalisation de jour et, éventuellement de rappeler certaines règles de fonctionnement et de vie.

D'autre part, le traitement médicamenteux, avec la délivrance de médicaments par les infirmiers, est une partie fondamentale de la prise en charge des adolescents.

En direction des familles, l'accueil, l'écoute et la prise en charge de la famille autour des difficultés de l'adolescent est une composante très importante et des entretiens sont régulièrement proposés avec la famille ou éventuellement avec d'autres partenaires s'occupant de l'adolescent.

Le pôle adolescents attend beaucoup, ainsi que ses partenaires, de ce nouvel hôpital de jour qui constitue le maillon manquant dans l'offre de soins actuelle autour de la prise en charge psychiatrique de l'adolescent en difficulté.



L'équipe

- 1 psychiatre (0,5 E.T.P.*) : Mounsef SAIDI
- 1 cadre de santé (0,5 E.T.P.) : Philippe MOLINA
- 1 psychologue (0,5 E.T.P.) : Thierry DELHOM
- 4 infirmiers et/ou éducateurs :
- 1 psychomotricienne (0,5 E.T.P.) : Audrey JEAN
- 1 assistante sociale (0,5 E.T.P.) : Valérie LAGIERE
- 1 secrétaire médicale (0,5 E.T.P.) : Pierrette ANGEVIN
- 1 agent des services hospitaliers

* Equivalent temps plein



Horaires d'accueil

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Fermeture les week-ends et jours fériés ainsi que pendant certaines périodes de vacances scolaires.

Les patients sont admis sur un nombre variable de demi-journées par semaine en fonction de leur pathologie et la nécessité de leur prise en charge.

PORTRAIT

Jean-Bernard Athenot, éducateur spécialisé : retour sur un parcours atypique

En 1991, Jean-Bernard Athenot intègre le service parcs et jardins avec un C.A.P. de mécanicien tourneur.

Par un désir de professionnalisation, il passe son B.E.P.A. d'aménagement et jardin en 1997 mais notre homme est entêté et se questionne au volant de sa tondeuse et de son camion poubelle. Comment améliorer la prise en charge et l'intégration des patients qui leurs sont confiés, notamment avec le projet « Passerelle » insufflé par la « Fédé » (SSRDM aujourd'hui) tout en restant un ouvrier ?

Prenant son bâton de pèlerin, il n'ira pas jusqu'à Compostelle mais s'arrêtera à l'I.T.S. de Pau (Institut du Travail Social). Encouragé par ses collègues des services techniques et ergothérapeutes, il obtient son diplôme d'éducateur technique spécialisé en 2006. Mais qu'en faire ? Pas de poste chez les adultes.

Sur les conseils de la Direction des Soins, il se tourne vers les ados. En 2008, il s'éloigne du C.H.P. pour travailler au S.E.S.I.P.S. (service éducation spécialisée pour l'insertion professionnelle et sociale) de Gan. C'est là qu'il rencontre le docteur J. Durand qui favorise un retour à l'hôpital.

Il avait raison d'avoir la « gnaque » Jean-Bernard, car bien accueilli d'abord aux Capucines, il s'épanouit aujourd'hui à Nive au sein d'une équipe pluridisciplinaire et se complète parfaitement avec son autre collègue éducateur.

Quel plaisir de l'entendre détailler son quotidien où il fait redécouvrir l'estime de soi pour acquérir des savoirs être et des savoirs faire à des jeunes en panne ..., par la lecture, le sport, l'informatique, etc.

Mais le bougre s'interroge toujours : que sont mes collègues devenus, formés mais pas encore intégrés ?

Compétences latentes espèrent postes et la personne qui pourra les regarder autrement pour les conduire vers les patients dans leurs nouveaux rôles

Propos recueillis par Josy Pey-Bayle

Le comité de rédaction du journal

Vous avez entre vos mains le premier numéro de «CHP NEWS», le journal interne de l'établissement. Non, pas exactement, vous avez entre les mains le premier numéro de **vos**re journal interne.

Vous y trouverez différentes informations sur l'hôpital et les personnels qui le font vivre, Il est conçu et élaboré par un comité de rédaction, composé exclusivement de volontaires et, par conséquent, l'expression de ses choix auxquels vous pouvez contribuer à tout moment.

Ce comité de rédaction est placé sous la responsabilité du directeur de la publication qui n'est autre que M. Cencic, le directeur de l'établissement.

Anne Le Stunff, qui est aussi directrice des usagers, de la communication et de la qualité, est la rédactrice en chef du journal. Ensuite, il y a Stéphanie, Michèle et Philippe, qui sont tous trois

infirmiers, Nicole, cadre de santé, Carole, pharmacien, Christelle, responsable du service social du personnel et sa collègue Marjorie, Laure, musicothérapeute, Josy assistante documentaliste, Evelyne, éducatrice spécialisée, Christian, notre imprimeur et enfin, moi-même, Cécile, votre chargée de com'.

Nous avons voulu que la conception de ce journal soit très participative, jusqu'à son nom qui a été choisi suite au concours ouvert à tout le personnel, organisé en février dernier.

Nous avons tous mis beaucoup d'intérêt à réaliser ce pre-

mier numéro. Nous espérons pouvoir tenir ce rythme de croisière pour vous offrir 4 numéros par an.

Alors n'hésitez pas à nous contacter (voir contact en couverture) que ce soit pour des commentaires sur le journal, ou encore mieux, des idées d'articles !

Bonne lecture à tous.



Roman Cencic, directeur du C.H.P.

Le 7 mars dernier, Roman CENCIC prenait la succession d'Alain DEBETZ à la tête du centre hospitalier des Pyrénées pour continuer l'oeuvre entreprise par ce dernier, parti le 30 novembre 2010 pour diriger les hôpitaux de Saintes et Saint-Jean d'Angely représentant 1467 lits et 148 places.



Diplômé de l'Institut Régional d'Administration de Metz, d'un D.E.S.S. d'administration des collectivités locales et de l'E.N.S.P. devenue E.H.E.S.P., Roman CENCIC a été successivement directeur des services économiques et des travaux au S.I.H. Unisanté + de Boulez-Forbach-Saint-Avoid et y exerça les intérim des finances, des ressources humaines et de la direction générale ainsi que l'intérim d'un E.H.P.A.D., avant de diriger le centre hospitalier de Limoux-Quillan dans l'Aude pendant 6 ans.

En passant des Pyrénées sèches aux Pyrénées humides, il compte diriger le C.H.P. en prenant en compte son histoire ancienne et récente pour rebâtir un ensemble hospitalier soucieux des préoccupations des patients, dans toutes ses composantes, en s'appuyant sur les valeurs séculaires du service public hospitalier ancrées dans un humanisme profond.

Catherine Langlade, D.R.H.

Catherine Langlade a commencé sa carrière en tant que technicienne de laboratoire à Bichat, établissement de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris en 1979. En 1992, elle devient cadre de santé médico-technique puis cadre supérieur en 1995, après une maîtrise de gestion des établissements sanitaires et sociaux. En 1996, elle passe un D.E.S.S. d'économie de la santé.



Ces expériences l'amènent à se diriger vers une carrière de directrice d'hôpital, concours qu'elle obtient en 2002. Elle exerce les fonctions de D.R.H. au centre hospitalier de Saint Céré dans le Lot, puis de directrice des services économiques et de la qualité au centre hospitalier de Lavaur, dans le Tarn. Elle est arrivée au centre hospitalier des Pyrénées au mois de janvier 2011 pour prendre la suite d'Alain Lucas à la direction des ressources humaines, fonction qui la motive particulièrement, car à la charnière des différents projets de l'hôpital.

Elle a pour volonté de maintenir les dynamiques enclenchées, dans un souci d'équité pour tous les agents du C.H.P.

Du côté des cuisines avec Michèle Grenier



Quelle chaîne de télévision n'a pas son émission de cuisine ? Le bien manger est à la mode, et personne ne peut plus ignorer qu'un bon équilibre alimentaire aide à préserver notre santé.

Qu'en est-il à l'hôpital ? Quelle organisation « bien huilée » est derrière le ballet des régies livrées dans les unités ? Allons faire un tour du côté des cuisines !

Je suis accueillie par Dominique Arbeille, responsable technique depuis 2006. Il m'explique que le fonctionnement des cuisines nécessite une équipe de 24 personnes, parmi lesquelles : 2 plongeurs, 2 magasiniers, et 2 personnes chargées de la distribution et du conditionnement. Deux diététiciennes collaborent en permanence à l'élaboration des menus, sans oublier les deux boulangers qui nous régalaient de leur pain frais.

La cuisine fournit quotidiennement 1 200 repas ! Aux unités de soins en intra, viennent s'ajouter Bernadotte, l'hôpital de jour Mermoz, le C.M.P. de Billère, et bien sûr le self et le centre aéré, les mercredi et les vacances scolaires. Les autres structures ont, soit leur propre cuisine, soit une livraison à proximité.

Les achats sont passés par les marchés publics sur 4 ans, mais subséquents, sont renouvelables tous les 12 à 16 mois (volumes, prix, fluctuations du marché), ce qui nécessite un suivi rigoureux et des justificatifs précis à donner aux fournisseurs en cas de non renouvellement de contrat.

Une des missions du responsable de restauration, et des agents de maîtrise, consiste à commander selon les justes besoins d'un bon fonctionnement. Inutile de stocker des

pâtes ou des conserves en quantité, pour des raisons économiques, mais aussi de stockage. Pour 48 repas, il sera donc commandé 48 yaourts et non 55. Halte au gaspillage !

Qu'est-ce qu'on va faire à manger ?

Question récurrente que l'on se pose tous, et à plus forte raison dans les cuisines d'un hôpital où l'équilibre des menus et le respect des régimes ne peuvent être pris à la « légère ».

Au C.H.P., les menus sont élaborés par une équipe (M. Arbeille, l'agent de maîtrise, le responsable des achats et la diététicienne), puis finalisés avec les représentants des patients pour tenir compte de leurs souhaits et de leurs critiques. Un réajustement des menus peut être fait au quotidien, selon l'arrivée de patients nécessitant une alimentation particulière. Les pâtisseries sont fabriquées deux fois par semaine pour être dégustées le jeudi et dimanche, et un laboratoire effectue deux fois par mois un contrôle sur l'hygiène et les produits (plats).



Fours de cuisson

Vous l'aurez remarqué, les armoires de transport des repas ont été remplacées par de jolies armoires bleues, avec des composants isolants et performants. Fin 2011, verra le renouvellement de la majeure partie du matériel de cuisson.

Et l'équipe ? Elle est toujours motivée pour faire découvrir et partager des saveurs inédites lors de la semaine du goût et bien sûr élaborer les plats festifs si attendus.

Bon appétit !



Sauteuses

Crèche « La Mosaïque »

Ce projet, objectif du projet social de l'établissement de créer un lieu d'accueil collectif pour vos enfants, a abouti ! La crèche « La Mosaïque » a ouvert ses portes le 9 septembre 2010. Elle se situe au sein de la cité multimédia à Pau, près du boulevard du Cami Salié.

La mosaïque est un lieu multi-accueil collectif pour les tout petits de 0 à 4 ans, qui permet d'accueillir votre enfant à horaires réguliers ou de manière occasionnelle (notamment le mercredi et vendredi), de 7h30 à 19h00, du lundi au vendredi.



Votre enfant est pris en charge par une équipe de professionnels de la petite enfance composée d'une directrice puéricultrice, de 2 éducatrices de jeunes enfants, de 5 auxiliaires de puériculture, de 4 aides petite enfance, d'un cuisinier, d'une secrétaire, et de 2 agents polyvalents.

Ce type de lieu d'accueil permet de respecter le rythme de votre enfant et de développer ses aptitudes pour l'accompagner dans son épanouissement, sa quête d'autonomie, sa socialisation et la découverte du monde. Pour ce faire, l'équipe a mis en place des temps de jeux libres et organise des activités d'éveil (peintures, jeux à l'extérieur, histoires, éveil musical, etc.).

Au niveau tarifaire, la Mosaïque propose une tarification à l'heure en fonction d'un barème national, des modalités d'accueil de votre enfant, de la composition familiale et des revenus.

Pour toutes informations complémentaires, pour une éventuelle inscription adressez-vous à :

- ▶ Mme Marjorie Ture, service social du personnel du C.H.P. au 05.59.80.90.77
- ▶ Mme Pacaud, directrice au 05.59.05.19.90, creche.mosaïque@mutualite64.fr



Ça s'est passé au C.H.P. ...



Séances d'infos sur les toxiques

Décembre, janvier, février, trois rendez-vous vous ont été proposés pour tout savoir sur les toxiques. Et une participation à chaque séance plus importante : 43 participants le 7 décembre, contre 59, le 13 janvier, et 75 personnes le 1er février, soit un total de 177 personnes. Un succès sans conteste !

Il est maintenant important de connaître l'impact de cette manifestation, en terme d'intérêt professionnel, mais aussi de pratiques. Un questionnaire d'évaluation a donc été adressé à chaque participant.

Le nombre de retour est d'ores et déjà conséquent. Nous ne manquerons pas de vous faire part des résultats obtenus et des conclusions de l'analyse.



Expo itinérante sur l'hygiène des mains

Vous n'avez pas pu rater cette exposition qui circule depuis le mois de janvier dans diverses structures de l'établissement.

Pour resituer un peu le projet, la mise en place de cette exposition itinérante a trouvé sa source dans le souhait du service hygiène hospitalière de l'établissement de poursuivre sa campagne d'information sur l'hygiène des mains en utilisant les oeuvres réalisées lors du concours artistique sur l'hygiène des mains organisé en mai 2010.

Pour faire passer son message, le service hygiène hospitalière, en collaboration avec la direction des usagers, de la communication et de la qualité, a décidé de faire tourner cette exposition dans des unités de l'hôpital. Depuis le 24 janvier 2010, elle a été à l'hôpital de jour Mermoz, au Traquet, au C.M.P. palois, au Village (photo ci-dessus), au C.M.P.E.A. de Lons, à Billère, au foyer Bernadotte, à Garlin, Mourenx, Orthez et finira son 1^{er} voyage en juillet à Oloron.

Cette action est doublée d'une information pédagogique, proposée par Elizabeth Dubarry, ouverte à tous, avec une application concrète de la pratique de l'hygiène des mains, et utilisation du caisson pédagogique (sur la photo, intervention auprès des enfants du Village. Les enfants en savaient plus que nous !).



Nous ne manquerons pas de vous faire part des témoignages laissés dans le livre d'or de l'expo.

► Actu C.G.O.S.

Prestation garde d'enfant

Dans le cadre de l'accueil de votre enfant en crèche ou par une assistante maternelle, vous pouvez bénéficier de la prestation garde d'enfants, La date limite d'envoi de votre demande pour le premier semestre 2011 est le 30 septembre 2011, cachet de la poste faisant foi.

Chèque Emploi Service Universel

Vous êtes agent, vous avez la possibilité de bénéficier de Chèque Emploi Service Universel (C.E.S.U.), le montant attribué par le CGOS dépend de votre quotient familial.

Nouvelle organisation des pôles du C.H. des Pyrénées

CENTRE HOSPITALIER DES PYRENEES

Pôles	Chefs de pôle	C.S.S.
Pôle 1	Dr Jacques GARCIA	Jérôme LAMIRAND
Pôle 2	Dr Pierre GODART	Vincent ARQUES
Pôle 3	Dr Thierry DELLA	Alain DAUBAS
Pôle 4	Dr Daniel MONPERRUS	Alain NOUGUEZ
Pôle 5	Roman CENCIC	Jocelyne COSTEDOAT Marc DUMONT

POLE 1

Secteur G01
Secteur G02
Secteur G03
Services de gérontopsychiatrie
ESA 2

POLE 2

Secteur G04
S.S.R.D.M. (soins de réadaptation et déficients mentaux)
ESA 1

POLE 3

S.A.A.U.
D.M.P.
PHARMACIE
D.I.M.
U.S.I.P.

POLE 4 (psychiatrie infantjuvénile)

Service Pau
Service Béarn Soule
Service adolescents

La télémédecine en France : c'est officiellement parti !

Une personne âgée, est accompagnée d'une infirmière qui la filme dans une maison de retraite. Un spécialiste à distance l'interroge, examine via la caméra ses réactions (par exemple, cherche un état confusionnel, un problème dermatologique ou buccal). Ni le médecin, ni le malade ne se déplace.

C'est le dispositif TéléGéria, mis en place depuis 2006, par le Dr Espinoza, de l'hôpital Cochin ou la « gériatrie à distance » qui relie par l'intermédiaire d'un outil de télémédecine, des maisons de retraite avec des spécialistes hospitaliers.

La "télémédecine" ou "médecine à distance" consiste à utiliser les technologies de l'information et de la communication afin de permettre ou faciliter certains actes médicaux.

En France, la télémédecine a été officiellement reconnue et définie par la loi H.P.S.T. du 21 juillet 2009. Un décret d'application du 19 octobre 2010 encadre cette pratique de mesures de sécurité. Il demande entre autres le

"consentement libre et éclairé" du patient, "l'authentification des professionnels de santé intervenant dans l'acte", ...

Cette nouvelle médecine présente de nombreux avantages :

- développer des soins à domicile pour améliorer le suivi des patients et prévenir des complications,
- éviter de déplacer les patients âgés ou handicapés,
- faciliter l'accès aux soins dans les zones d'accès difficile,
- raccourcir les délais d'attente,
- faciliter la concertation entre les généralistes et spécialistes.

Selon un sondage effectué par le Groupe Pasteur Mutualité, en novembre 2010, près de 81 % des français restent hésitants face à la télémédecine.

La consultation à distance via une webcam, laisse des doutes quant à son efficacité. La plupart ont évoqué la peur

du mauvais diagnostic. L'enquête a aussi démontré que la plupart des français

montrent un besoin important de proximité avec leur médecin et ne semblent pas intéressés par des échanges par mail.

Et vous qu'en pensez vous ?

La télémédecine en France (et en Europe, d'ailleurs) a encore du mal à trouver ses marques faute de dispositifs d'information performants, sécurisés, et rentables et faute d'évaluation des coûts, des responsabilités en cas de panne et de prise en charge par les assurances maladie, ...

Et même, si via internet, on peut bénéficier de télé conseils médicaux, moyennant 2.50 € la minute de l'appel téléphonique, il semble difficile de faire un diagnostic à distance pour des douleurs abdominales par exemple,....

Carole Mercier, pharmacien



Partage d'expérience

La maison des usagers du C.H. Saint-Anne

À l'origine du projet de Maison des Usagers au centre hospitalier Saint-Anne de Paris, vous vous en doutez, la loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades, mais aussi l'exemple de la Maison des usagers de l'Hôpital Broussais et la Cité de la Santé (La Villette).

Ce lieu d'accueil est situé sur le site hospitalier, regroupant une cafétéria, un kiosque à journaux et des lieux de socio-esthétique pour les patients. Y sont proposées des permanences d'écoute et d'entraide, assurées par une cinquantaine de bénévoles issues de 15 associations de patients ou de proches, ayant signé une convention de partenariat avec le C.H.S.A, une offre documentaire sur place (brochures d'information, guides et borne internet regroupant une soixantaine de sites santé) et des animations prévention santé mensuelles (alcool, sexua-

lité, dépression, suicide, tabac, ...).

Le consensus institutionnel sur le projet, la mobilisation des chefs de service pour l'élaboration initiale du projet, la participation active des représentants des usagers aux instances, la mise en place d'un comité de coordination et la présence d'une coordinatrice, ont été autant d'éléments facilitateurs malgré la difficulté de convaincre les professionnels de travailler en coopération avec les associations de patients.

Pour ce qui est de la communication, la M.D.U. est présente sur les sites internet et intranet du C.H.S.A. Des affiches (planning des permanences d'accueil) et des brochures de présentation de la M.D.U. sont également disponibles dans les services. Des informations régulières sont données sur les animations mensuelles via le journal interne et la messagerie. Des articles ont été



publiés dans plusieurs revues (Santé de l'Homme, Santé mentale, Information psychiatrique, Gestions hospitalières), et des reportages ont eu lieu (TF1, France 5 et RFI) ainsi que des articles de presse (Le Monde, La Croix, Zurban, ...). Enfin des professionnels externes viennent régulièrement s'inspirer du projet pour leur propre établissement.

Dans tous les cas, la Maison des usagers n'existerait pas sans les associations de patients.

Source : <http://www.sante.gouv.fr>

La liberté d'expression est selon nous quelque chose de primordial. Tribunes libres est un espace qui vous est réservé. Ici, vous pouvez parler de tout ! Tout ce qui vous passe par la tête, tout ce qui vous passionne, toutes les causes que vous défendez... Cette page se veut être un moment de partage, d'échange et d'entraide. Alors, faites comme Josy et n'hésitez pas à nous adresser vos textes par mail cecile.sfali@chpyr.fr ou par courrier à la D.U.C.Q.

Regards sur le handicap

Je m'inscris à la fin de l'année 2010 à la formation intitulée «Regard sur le handicap». Je n'en connais pas le contenu et je ne sais pas trop non plus ce que je vais y chercher. Après tout la formation est là pour élargir son champ de connaissances et partager des moments de réflexion avec des collègues d'autres services. Bigre ! Nous ne sommes que deux, trois avec le formateur ... ce sera de la formation individuelle ... «Pas le temps qu'ils disent, pas concernés». Dommage ! L'intervenant adapte son support pour ce duo féminin. Il sera entièrement disponible et répondra à nos nombreuses questions.

Professionnel aguerri, sympathique, maîtrisant parfaitement son sujet, il développe tout au long de la journée une notion que l'on croyait pourtant bien connaître. On travaille dans un hôpital tout de même ! Balivernes que tout cela ...

D'entrée, il fait un rappel historique sur les lois, depuis celle de 1957 où pour la première fois on reconnaît l'obligation de recrutement du travailleur handicapé à celle de 2006 qui voit la création du F.I.P.H.F.P. (Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique). Il nous parle d'expériences vécues, nous cite des statistiques effarantes sur le nombre de personnes en situation de handicap (c'est comme ça qu'il faut le dire). Au travers d'un jeu, il nous met en situation, pour nous faire constater que, très vite, cela peut devenir notre cas ! Quelques rudiments de sociologie agrémentent le tout mais il nous achève avec un chiffre fracassant : à 45 ans, on est sénior ! Je ne m'en remettrais pas

L'après-midi se déroule avec un développement des typologies des handicaps, mentaux, physiques et plurihandicaps, nous sommes impressionnés par la variété ! Tout cet enseignement est entrecoupé de moments interactifs qui nous révèlent nos faiblesses, par des quizz, mais là, nous répondons bien, forcément à deux, on a bien écouté et tout enregistré ! Les échanges verbaux vont bon train, les questions et les étonnements devant notre ignorance nous laissent humbles, le message passe ...

Mais derrière ce savoir acquis dans la journée, il y a surtout les mots qui apparaissent, être humain, semblable, sentiment. Nous en avons beaucoup éprouvés pendant cette journée. Le «Petit Robert» définit le mot «personne» comme étant issu de la langue étrusque et signifiant «masque de théâtre». Et si nous laissions tomber le nôtre pour montrer plus de bienveillance envers ceux chez qui nous ne voyons pas le handicap ou ne voulons pas le voir, tout simplement envers nous-même.

Allez donc faire un tour du côté de la formation, vous verrez, vous aurez un autre regard sur le handicap ...

Josy Pey-Bayle - service documentation

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Arrivées

Delphine ALCETEGARAY CAUMONT (adjoint administratif, direction des finances), Yavanna BAIAMONTE (infirmière, foyer Bernadotte), Alain BRETOS (ouvrier, magasin central), Julie BRUERRE (infirmière, foyer Bernadotte), Christophe CABALT (adjoint administratif, direction des services économiques), Nadine CARLOTTI (infirmière, Les Amandiers), Florent CAUPIN (infirmier, Les Amandiers), Roman CENCIC (directeur), Marie-Charlotte CHAUDIERE (attaché d'administration, direction des services économiques), Gabriela COBARZAN (infirmière, Les Tilleuls), Patrice COQUET (infirmier, Les Tournesols), Johan COSSIE (infirmier, Les Oliviers), Virginie ESCOBAR (infirmière, H.J. Tosquelles), Elisabeth FERNANDEZ (infirmière, Les Pins), Jean-François LAHERRE (cadre de santé, U.D.V.S.), Catherine LANGLADE (directrice des ressources humaines), Isabelle LANSAMAN (A.S.H., Les Amandiers), Céline LOISEAU (infirmière, Les Oliviers), Julie LORENTE (infirmière, Les Pins), Mylène MEUNIER (A.S.H., Les Amandiers), Patricia POCHELU (masséur-kinésithérapeute, D.M.P.), Catherine POURCELOT (infirmière, Foyer Bernadotte), Alexia RAGNOTTI (Infirmière, Les Oliviers), Alexandra SCHOUVEY (infirmière, Les Montbrétias), Cécile SCOAZEC (cadre de santé, Les Marronniers), Guillaume TERREE (infirmier, Les Oliviers).

Départs

Elsa CHEVALIER (infirmière, pool), Marina DESMOTS (infirmière, pool), Emilie GASPERINI (infirmière, Foyer Bernadotte), Fabien GAUDART (infirmier, pool), Maïté JUIGNET (infirmière, Les Oliviers), Jean-Loïc LARVOR (infirmier, Les Pins), Christelle PARDIES (Infirmière, Les Oliviers), Agnès POURTEAU (adjoint administratif, direction des services économiques), Jean-Marie RIEFFEL (infirmier, ESA 2), François ROBINEAU (psychomotricien, Le Mont-Vert), Marie-Yaël SOMEDCOSTE-LESPOUNE (infirmière, Les Oliviers), Eric THARAUD (infirmier, ESA 2), Maïtena UTHURRIAGUE (infirmière, CMP Mauléon), Angélique VITARELA (A.S.H., pool).

Bonne retraite à

Christiane BARRIERE (infirmière, ESA 1), Bernard BILAN (infirmier, UCSA), Denis DANASTAS (psychologue, UCSA), Alain LUCAS (directeur des ressources humaines), Raphaël MACIAS (infirmier, service des sports), Isabelle BOUSTE-FRECHE (maître ouvrier principal, lingerie), Nicole NABOS (maître ouvrier principal, Clématites), Anne-Marie GAUDUCHON (infirmière), Marie-Christine LEFEBVRE (psychologue, secteur G04), Colette GABE (psychologue, I.M.P.P. Pau), Bernard SALABERT (infirmier, pool), Françoise GILABERT (infirmière, CATTP Billère), Thérèse MONLEAU (infirmière, Les Erables), Lucette CALAME (ASH, HJ Billère), Nicole PEDEBIDAU (infirmière, CMP Les Edelweiss).

Vous êtes concerné(e) mais vous ne vous êtes pas trouvé(e), un seul numéro : 9011.

La documentation sélectionne pour vous ...

Image de la folie de Claude Quétel - Edition Gallimard 2010.

Un livre à feuilleter comme un beau livre d'art dont les innombrables iconographies retracent toute l'histoire de la psychiatrie. Ouvrage riche et éclairé, il nous rappelle que la «pierre de la folie» n'a toujours pas été enlevée malgré la construction de l'asile et la libération des chaînes.

Pas d'empathie dans ces reproductions, mais une vérité crue et cruelle, des couleurs éclatantes mais des visages tristes, de la folie mais du génie. Claude Quétel nous ballade superbement dans le quartier des agités